

Si le droit, et notamment celui de la responsabilité, a réussi à s'adapter à plusieurs reprises au cours de son histoire aux progrès, il est aujourd'hui confronté à la rapidité de développement des technologies numériques.

Maintenant, l'heure est à l'avènement de l'intelligence artificielle par le biais des objets connectés et du traitement massif de données (les mégadonnées ou « big data » en anglais). Ces nouvelles applications posent évidemment de multiples questions nouvelles (responsabilité, protection des données et de la vie privée, utilisation dans les relations contractuelles...). Reste à déterminer si les premières règles dégagées par la jurisprudence à propos de l'internet seront appliquées à ces nouvelles hypothèses ou si le juge devra à nouveau faire œuvre de création. Cela d'autant que le législateur est assez peu enclin à légiférer en la matière afin de ne pas freiner, par un régime trop strict, le développement des acteurs économiques intervenant dans le domaine du numérique.

Le nombre d'affaires dont la Cour de cassation aura à connaître au cours des prochaines années invite à la réflexion, afin de mieux saisir les dimensions techniques de ces nouvelles technologies et dans l'objectif d'anticiper, par une étude des solutions actuellement dégagées, sur les éventuelles questions qui pourront se poser lors de l'examen des pourvois à venir.



COUR DE CASSATION

5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Entrée libre, sur **inscription préalable** auprès de la Cour de cassation

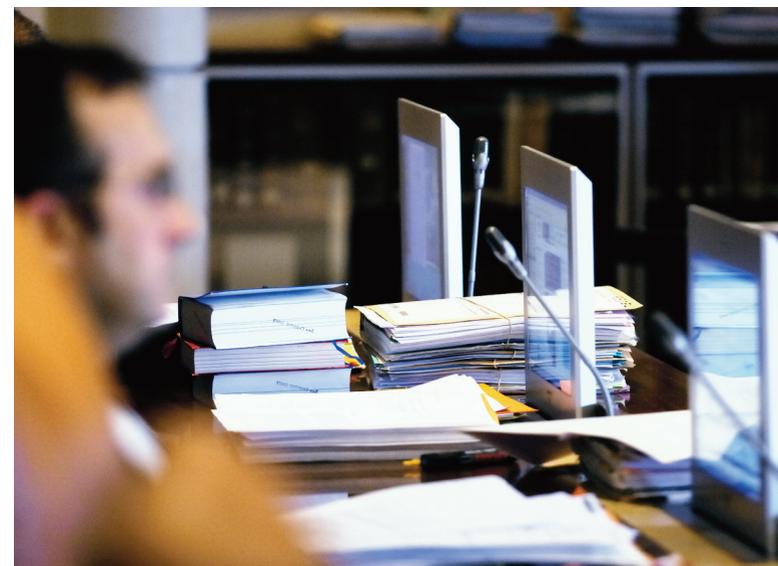
Télécopie : 01 44 32 78 28

Internet : www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé sur :    Periscope  YouTube  vimeo
Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : www.courdecassation.fr

CONFÉRENCES - CYCLE 2020-2021

Numérique, droit et société



Programme 2020-2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation
de 17h00 à 19h00*

Accueil de 16h30 à 17h00

entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}



UNIVERSITÉ
PARIS 8



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin de chaque colloque

« Numérique, droit et société »

*sous la direction scientifique de
Madame Dorothee DIBIE
Madame Bénédicte BOYER-BÉVIÈRE*

Année 2020

23 janvier 2020 **Introduction générale**
Modérateur :
Bénédicte BOYER-BEVIÈRE, *maître de conférences-HDR à l'université Paris 8*
Intervenants :
Jean-Michel SOMMER, *président de chambre, directeur du SDER*
Raja CHATILA, *professeur à Sorbonne Université*

26 novembre 2020 **Numérique et droit pénal**
Modérateur :
Dorothee DIBIE, *magistrat, professeur associé à l'université Paris 8*
Intervenants :
Un membre de la chambre criminelle
Sophie SONTAG KOENIG, *maître de conférences à l'université Paris Nanterre*
Bruno PY, *professeur à l'université de Lorraine*

30 novembre 2020 **Numérique et environnement**
Modérateur :
Bénédicte BOYER-BEVIÈRE, *maître de conférences-HDR à l'université Paris 8*
Intervenants :
Béatrice PARANCE, *professeur de droit privé à l'université Paris 8*
Juliette BARTHELEMY, *professeur en informatique AgroParis Tech UPSaclay*

Année 2021

4 mars 2021 **Numérique, preuve et vie privée**
Modérateur :
Dorothee DIBIE, *magistrat, professeur associé à l'université Paris 8*
Intervenants :
Bruno CATHALA, *président de la chambre sociale de la Cour de cassation*
Emmanuel NETTER, *maître de conférences-HDR à l'université d'Avignon*
Florence G'SELL, *professeur à l'université de Lorraine*
Jean-Pierre LLORED, *maître de conférences à l'école centrale de Casablanca et à l'université d'Oxford*

18 mars 2021 **Numérique et responsabilité**
Modérateur :
Dorothee DIBIE, *magistrat, professeur associé à l'université Paris 8*
Intervenants :
Christophe LACHIEZE, *professeur de droit privé à l'université Paris 8*
Barbara BESSERMANN, *Fédération française des assurances*
Florence PICARD, *membre du haut conseil, Institut des actuaires*

20 mai 2021 **Numérique et santé**
Modérateur :
Bénédicte BOYER-BEVIÈRE, *maître de conférences-HDR à l'université Paris 8*
Intervenants :
Astrid MARAIS, *professeur de droit privé à l'université Paris 8*
Bruno DEFFAINS, *professeur en sciences économiques à l'université Paris 2*
Béatrice ESPESSON-VERGEATE, *Maître de conférences-HDR à l'université de Saint Etienne*
Christophe DENIS, *maître de conférences-HDR en intelligence artificielle à Sorbonne université*

30 septembre 2021 **Numérique et justice**
Modérateur :
Dorothee DIBIE, *magistrat, professeur associé à l'université Paris 8*
Intervenants :
un magistrat au SDER de la Cour de cassation
Bernard HAFTEL, *professeur à l'Université Paris XIII – Sorbonne-Paris-Cité*
Gérard HASS, *avocat à la Cour*

26 novembre 2021 **Conférence de clôture : de la jurisprudence à la loi - vers la construction d'un nouveau droit ?**
Modérateur :
Bénédicte BOYER-BEVIÈRE, *maître de conférences-HDR à l'université Paris 8*
Intervenants :
Corinne BLERY, *professeur à l'Université de Caen (sous réserve)*
Thibault DOUVILLE, *professeur de droit privé à l'université du Mans*
Clément ARLOTTI, *ingénieur, docteur en physique à l'université de Toulouse III*